



**Bernard DEVIC**, Président du comité national d'organisation du concours  
**Pierre-Yves MOTTE**, Président du jury national  
**Benoit TARCHE**, Commissaire Général du Concours Général Agricole  
ont le plaisir de vous inviter à la

## Remise des prix du Concours Général Agricole des Prairies Fleuries et du Concours des Jeunes Jurés

Et lancement du concours 2018 qui change de nom pour devenir Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours  
en présence de :

- > **Stéphane TRAVERT**, Ministre de l'Agriculture, et de l'Alimentation (*sous réserve*)
- > **Claude COCHONNEAU**, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
- > **Christophe AUBEL**, Directeur Général de l'Agence française pour la biodiversité
- > **Michaël WEBER**, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- > **Jean-Luc POULAIN**, Président du Centre National des Expositions et Concours Agricoles

### Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018

15h00 - Salon International de l'Agriculture - Porte de Versailles - HALL 1 - Ring Porcin

La remise des prix fera suite à un échange dans la matinée à l'APCA

*IMPORTANT : Ce carton ne vaut pas pour entrée au Salon International de l'Agriculture*

Inscription obligatoire via le lien suivant:

<https://goo.gl/forms/z0mj2XmaPK6b2XV42>





© andré bleas

Les « prairies fleuries » sont des herbages non semés, riches en espèces, qui sont fauchés ou pâturés et à destination de l'alimentation du bétail.

Le concours récompense le meilleur équilibre agro-écologique des prairies permanentes naturelles et des parcours. Cet équilibre traduit en quoi les pratiques agricoles valorisent et renouvellent la biodiversité des parcelles.

En 2017, le Concours s'est déroulé sur 45 territoires en France. Les jurys locaux du concours ont parcouru les parcelles de plus de 300 éleveurs et ont désigné 48 lauréats locaux qualifiés pour le jury national. Le jury national désignera dans chaque catégorie de prairies et de parcours un lauréat qui sera récompensé lors de la cérémonie de remise des prix.

## Programme de la journée :

**Matinée : à l'APCA- 9 avenue George V 75008 PARIS –métro Alma Marceau**

- 9h30 : Accueil
- 10h-12h : **Intérêt des prairies riches en espèces dans l'économie des élevages - Quelles dynamiques collectives ?**  
(Temps d'échanges entre éleveurs, organisateurs et lycées agricoles)
- 12h : Buffet des territoires

**Après-midi: au SIA Porte de Versailles Hall 1 –Ring Porcin**

- 15h00 -16h30 : Remise des prix du CGA Prairies Fleuries et du Concours des Jeunes Jurés
- 16h30 : Cocktail

12 lycées agricoles ont également mis en œuvre un jury élèves prairies fleuries dans le cadre du Concours des Jeunes Jurés . Dans ces concours, les élèves jouent le rôle du jury sur le terrain en présence des agriculteurs volontaires pour les accueillir. Ils évaluent l'équilibre agro-écologique des parcelles présentées par les agriculteurs en utilisant la méthode nationale de notation du concours.

Le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries a été reconnu au titre d'engagement pour la stratégie nationale pour la biodiversité.



[www.concours-agricole.com](http://www.concours-agricole.com)

**Contact Presse**

APCA – Iris Roze : 01 53 57 10 51  
iris.roze@apca.chambagri.fr

Propriétaires



Concours organisé par :



En partenariat avec :

